

# Information consommateurs

## Rappel Produit

Le 26/01/2024

**Identification de l'établissement** Fromagerie BAECHLER SAS  
Agrément FR 47 306 001CE

### **Nom et description des produits :**

<b>Produit sous la marque Baechler</b>	Raclette Fenugrec	Raclette Fenugrec
<b>N°lot</b>	23 0416	230265
<b>Date de péremption maximale</b>	15 janvier 2024	14 janvier 2024
<b>Date de vente aux grossistes</b>	Du 13 au 17 octobre 2023	Du 25 sept au 16 octobre 2023
<b>Date d'achat possibles</b>	Du 14 octobre 23 au 15 janvier 24	Du 26 septembre 23 Au 14 janvier 24

**Attention, seuls ces numéros de lots sont concernés,  
Les mêmes produits d'un lot différent à des dates de péremption identiques ne le sont pas.**

**Motif du rappel : Suspicion ou présence de Listéria.**

### **Description du risque / Conduite à tenir :**

L'ensemble de ces lots est retiré de la commercialisation.

Il est donc recommandé aux personnes qui détiennent des produits appartenant à cette catégorie de ne pas les consommer et de les détruire.

*Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.*

*Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immuno-déprimées et les personnes âgées.*

*Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.*

### **Compensation :**

Faites vous connaître auprès de votre point de vente qui vous informera du dédommagement.

### **Fin de la procédure de rappel :**

**13 février 2024**